



Fédération Vaudoise des
Jeunesses Campagnardes

Procès-verbal de l'Assemblée avec les Comités de Girons du 24.07.20

Présidence : Cédric Destraz

Lieu : Le Centenaire, Montblesson

Présence : BC et Comités de Girons. Arnaud, Quentin, Yannick et Cloé excusés.

Prise du PV : Jérôme Thuillard

Début d'assemblée à 19h01

1. Historique

Dès 2017, on a pu voir que l'engagement des comités de giron pouvait être amélioré. Suite à cela, le BC a voulu un changement, mais cela prend un certain temps. Il ne faut pas oublier qu'avant, seul le BC faisait la visite. Désormais, il va s'agir de prendre de la hauteur tout en gardant le lien opérationnel.

Ainsi, on a commencé à renforcer le rôle des Comités régionaux à St-Barthélémy en 2018, mais avec l'année 2019 (et donc l'organisation du 100^{ème} et des Rencontres) les choses ont dû être repensées (p.ex, deux Présidents de Girons dans l'organisation d'une manifestation, moins de travail pour le 3^{ème} membre).

Missions propres aux Comités de Girons :

1. La voix délibérative au CC, mais attention ! il y a peut-être une « jalousie » des présidents de commissions qui n'ont pas le droit de vote. Il s'agit de garantir une présence.
2. Tenir les affaires régionales (assemblées, apéros, etc...) **sans le BC.**
3. Manifestations régionales : il y a désormais plus de responsabilités chez le 3^{ème} membre

2. Discussion ouverte entre le BC et les Comités de Girons

Doit-on faire plus de rencontres entre le BC et les Comités de Girons ? Pour Mathias, c'est une bonne chose, surtout suite au Corona : les rôles étaient en effet mal définis. Certes, le Bureau a agi sans concertation, et ça a mal passé, mais c'est du passé.

Faut-il qu'un membre du Comité de Giron soit invité au CO de la Fête ? Pourquoi pas, mais il faut veiller à ne pas être trop intrusif. On peut par exemple se dire que le représentant de la Fédé ne peut participer qu'à une partie de la séance, afin que le CO puisse garder un espace « confidentiel ». Pour Mathurin et Gaëtan, il serait bon d'être présent à une assemblée par mois, afin de ne pas se trouver mal pris.



Fédération Vaudoise des
Jeunesses Campagnardes

3. Discussion et validation du Cahier des charges

Changements/tâches :

1. Globalement, les Comités sont libres d'organiser leurs séances comme ils veulent.
2. Les comités supervisent l'attribution des dates de Girons et doivent organiser la séance
3. Invitation des organisateurs aux séances de CC, avec voix consultative
4. L'échéancier de la Commission Médias sera envoyé aux CO et Comités de Girons
5. Une séance par année devra être organisée

Ajouts :

1. Sous « tous les trois » : « Rencontrent le CO au minimum une fois entre chaque Assemblée de Comité central » et La responsabilité de la mise sur pied de l'agenda de l'année revient à la région qui se charge de l'organisation de la verrée des commissions.

A faire au plus vite :

- 1. Préparer l'assemblée du 07 septembre en convoquant en premier les organisateurs 2022 pour le choix des dates, et plus tard les organisateurs 2021 pour faciliter l'échange des informations pertinentes.**
- 2. Planifier la Visite d'automne et rédiger la convocation**

4. Divers

1. La discussion dévie sur la place des présidents de commissions et leur droit de vote : après discussion, le statu quo est décidé.
2. Question de Sébastien Paccaud : que pense le BC du travail des Comités de Girons ? Globalement, la Fédé fonctionne bien : il y a eu une sacrée évolution historique. Cependant, il est tout de même certaines différences qui subsistent entre les Comités de Girons. Toutefois, Cédric Destraz est convaincu que ce nouveau Cahier des charges et les moments conviviaux que nous vivons vont corriger cela.
3. Définition finale du thème du Forum et de son encart

Voter les Girons deux ans avant, t'en penses quoi ?

Le thème retenu cette année est :

« Avancer les votations des Girons : racines et perspectives d'un débat récurrent » : suite à la décision du Comité central d'annoncer la votation en 2020 des Girons 2022, nous devons débattre de la mise en application de cette décision et de ses conséquences sur l'attribution des fêtes régionales.

Fin de l'assemblée : 20h03